



Procès-verbal

Bureau Directeur téléphonique du 15 juillet 2011

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : JACQUET Michel, GARCIA François (en partie).

Excusés : DEMETZ Jean-Paul, MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, BANA Philippe.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur retient à l'unanimité les orientations proposées par le Président, sous réserve de la position de la LNH non encore connue à la date de la réunion du Bureau.

Le Bureau Directeur est saisi des cas non prévus liés à la liquidation judiciaire des associations SAINT CYR TOURAINE HB, prononcée par le TGI de Tours le 30/6/2011, et HBC CHALON SUR SAONE, prononcée par le TGI de Chalon sur Saône le 31/5/2011.

Après en avoir débattu, le Bureau Directeur décide, à l'unanimité et par dérogation aux dispositions des règlements généraux de la FFHB, d'autoriser les joueurs licenciés en 2010-2011 au sein de l'une des 2 associations, à muter :

1. dans un club tiers évoluant en championnat national du régime général (-18ans et/ou N1, N2, N3) : en repoussant la date limite du 15 juillet pour la fin des mutations en période officielle au 31 juillet 2011 inclus,
2. dans un club qui obtiendrait les accords du liquidateur et du juge commissaire pour la reprise des niveaux de jeu « championnats de France » des clubs liquidés :
 - a. en repoussant la date limite de la fin des mutations en période officielle à 15 jours francs après la décision favorable du juge-commissaire,
 - b. en appliquant la gratuité des mutations sur leur part fédérale,
 - c. en délivrant des licences de type A pour la saison 2011/2012.

Au-delà de ces dates respectives, les dispositions de droit commun retrouveront à s'appliquer.

Le Bureau Directeur valide, sur proposition de la Commission Nationale des Statuts et de la Règulation et suite à sa réunion du 7 juillet 2011, le renouvellement ou les nouvelles conventions sollicitées pour la saison sportive 2011-2012 :

1. BELFORT AUHB –BEEEX VA PAYS DE MONTBELIARD HB (N1M) Franche Comté
2. ENTENTE STRASBOURG ROBERTSAU – SCHILTIGHEILM ALSACE HANDBAAL (N1M, N3M) Alsace
3. BELFORT –MONTBELIARD Handball (moins de 18 ans M) Franche Comté
4. OUEST SOMME (moins de 18 ans F) Picardie
5. LILLE METROPOLE HANDBALL (N3F) Nord Pas de Calais

Jacques BETTENFELD évoque les conciliations en cours au sujet de certains dossiers présentés et rappelle la philosophie de la FFHB dans ces situations que nous aurons à débattre en fonction des résultats des audiences de conciliation.

Le Bureau Directeur adresse toutes ses félicitations à Mmes Béatrice BARBUSSE, Evelyne BECCIA et Patricia MICHALAK et M. Laszlo HORVATH qui ont été nommés au grade de Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 13 juillet 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 50.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Delplanque', with a stylized flourish at the end.

Joël DELPLANQUE
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Jourdan', with a large, sweeping flourish at the beginning.

Alain JOURDAN
Secrétaire général